

Logement et habitation : les besoins des familles québécoises et du milieu communautaire défendus à l'Assemblée nationale

La FQOCF fait entendre aux élu.e.s québécois.e.s l'importance de prendre en compte la réalité des familles d'ici dans le cadre des consultations sur le nouveau projet de loi n° 31

Saint-Lambert, le vendredi 22 septembre 2023 – Dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 31, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) a déposé un mémoire à l'Assemblée nationale afin de sensibiliser le gouvernement et les élu.e.s à considérer avec la plus grande attention les mesures permettant de garantir un meilleur accès au logement pour les familles québécoises, une priorité pour les 259 membres qui desservent des milliers de familles, jour après jour, dans chacune des 17 régions administratives du Québec.

Le mémoire présente les différents défis auxquels plusieurs familles font face, en plus de souligner l'importance de développer des mesures en habitation orientées vers le bien-être familial. Voici les quatre recommandations concernant le projet de loi n° 31 en lien avec les besoins des familles québécoises en matière de logement :

1. Favoriser l'investissement privé dans le logement locatif par l'établissement d'un meilleur équilibre dans le marché et divers incitatifs financiers et fiscaux (ex : crédit d'impôt à la création de logements abordables et/ou destinés aux familles, aux aînés, aux étudiants, etc.) et soutenir en priorité les projets prenant en compte les besoins des familles ;
2. Mettre en place des mesures d'aide transitoires supplémentaires afin de soutenir les familles en contexte de vulnérabilité ainsi que celles de la classe moyenne à faire face à la hausse du coût de la vie et du logement et ce, jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit rétabli sur le marché résidentiel locatif ;
3. Réinvestir massivement dans le logement social et communautaire, et implanter de nouvelles mesures favorisant la création de coopératives d'habitation ainsi qu'un meilleur accompagnement au démarrage ;
4. Soutenir davantage le milieu communautaire qui vient en aide au quotidien aux familles notamment aux prises avec des enjeux découlant de la hausse du coût de la vie et du logement.

« Au-delà du lieu physique, le logement est le socle sur lequel se construit la vie des familles, l'endroit où naissent les aspirations et où se forgent les souvenirs. C'est notre devoir collectif de garantir à chaque famille québécoise un accès digne et sécuritaire à un toit, afin de favoriser leur bien-être et leur épanouissement. Il est donc impératif d'agir rapidement pour améliorer l'accès au logement pour un grand nombre de familles. Ces dernières peuvent d'ailleurs compter sur le vaste réseau des organismes communautaires Famille qui continuent d'assurer, partout au Québec, le maintien du filet social autour des mères, des pères et des enfants d'ici. »

– Alex Gauthier, directeur général de la FQOCF

Le mémoire de la FQOCF présentant ses recommandations en lien avec le projet de loi 31 est maintenant disponible pour téléchargement en ligne : https://fqocf.org/?jet_download=17750

Le directeur général de la FQOCF, M. Alex Gauthier, est disponible pour s'entretenir avec les représentants des médias à ce sujet.

Les OCF au Québec

Véritables alliés des parents, les organismes communautaires Famille (OCF) du Québec agissent pour le mieux-être des familles et possèdent une expertise d'accompagnement incontournable auprès des mères, des pères et de leurs enfants, à toutes les étapes de la vie.

Présents dans l'ensemble des régions du Québec sous diverses appellations, ces organismes de première ligne offrent aux parents un continuum de services et de ressources. Ils favorisent l'épanouissement des familles, l'enrichissement du rôle parental ainsi que le plein développement des enfants à l'aide de plusieurs services et activités tels que des ateliers, des formations et conférences, des services de répit et de haltes-garderies, des activités de stimulation, d'éveil à la lecture et de préparation à la rentrée scolaire, des cuisines collectives, des cafés d'échanges entre parents et du référencement et de l'accompagnement vers des ressources spécialisées.

À propos de la FQOCF

Depuis 1961, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement professionnel de près de 260 organismes membres, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents, qui sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

Alimentée par l'expérience de ses membres et par leur rôle d'observateur privilégié des familles, la FQOCF agit nationalement en interpellant les décideurs publics et les médias sur des enjeux que vivent les familles.

– 30 –

Source : Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Renseignements : Marc Thivierge
Conseiller stratégique, FQOCF
819 664-1755
m.thivierge@fqocf.org